



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

**AVIS PUBLIC
SUITE À LA TENUE D'UN REGISTRE**

**RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2025-04 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 1991-02 ET SES AMENDEMENTS**

INFORMATIONS SUR LE REGISTRE :

NOM DU REGISTRE : REGISTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

PROPRIÉTAIRE DU REGISTRE : MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

DATE DE TENUE DU REGISTRE : 3 DÉCEMBRE 2025

OBJET DU REGISTRE : RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2025-04 ABROGEANT ET
REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1991-02 ET SES AMENDEMENTS.

LIEU DE CONSULTATION DU REGISTRE : 67, AVENUE MOREL À KAMOURASKA – SALLE
DE CONFÉRENCE DU 1^{er} ÉTAGE

INFORMATIONS DE CONTACT

NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE : MYCHELLE LÉVESQUE, DIR. GÉN. & GREF. TRÉS.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (418) 492-6523, POSTE 221

ADRESSE COURRIEL : mychelle.levesque@kamouraska.ca

RÉSULTAT DE LA TENUE D'UN REGISTRE

**JE, SOUSSIGNÉE, MYCHELLE LÉVESQUE, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE :**

QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2025-04 est de : **575**

QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **62** ;

QUE le nombre de signatures apposées est de **3** ;

Je déclare

- que le règlement numéro 2025-04 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter ;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.





Donné à Kamouraska, ce 3 décembre 2025.

Directrice générale &
Greffière-trésorière

Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CE 4^e JOUR DE DÉCEMBRE 2025 À KAMOURASKA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mychelle Lévesque, greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil (tableau extérieur du Centre communautaire et le site Internet), par l'infolettre et FACEBOOK le 4 décembre 2025 entre 8H30 et 12H30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 4 décembre 2025.

Mychelle Lévesque, Greffière-trésorière

